

Bulletin d'inscription

Prix Nénuphar de l'album jeunesse

2025-2026



Association Les Nénuphars de l'album jeunesse

N° de SIRET : 809 431 554 00017

Tarif : 20 €

Nom de l'établissement :

Nom de la personne référente pour ce projet dans l'établissement :

Courriel @ de la personne référente :

☎ :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Ville :

Pour information et mieux gérer le Prix Nénuphar :

- ☞ Nombre d'élèves participant approximativement au Prix Nénuphar dans l'établissement :
- ☞ Nombre de séries d' albums achetées auprès de vos libraires ?

Règlement

L'inscription doit IMPÉRATIVEMENT être accompagnée :

* D'un chèque de **20 €** à l'ordre de l'Association Les Nénuphars de l'album jeunesse

Ou

* D'un bon de commande du service Intendance, avec **N° de SIRET** de la structure et **N° d'engagement**.
Dans ce dernier cas la facture sera versée sur Chorus Pro.

- ☞ **A l'attention des secrétaires généraux et intendants :**

Le RIB de l'association se trouve sur le site : prixnenuphar.net

Il est téléchargeable .

Onglet Participer et voter / Rubrique Inscription

☞ Votre inscription est validée lorsque le nom de votre établissement apparaît dans la liste des établissements inscrits sur le site Internet.

☞ Une fois votre inscription validée, vous recevrez une enveloppe contenant :
- **2** affiches - **15** marque-pages - **6** macarons autocollants
- **1** carte postale - **1** chemise à rabat.

Nos coordonnées :

Association Les Nénuphars de l'album jeunesse
20 rue Gustave Nadaud
59240 Dunkerque

prixnenuphar@orange.fr
www.prixnenuphar.net

Tel : 06-99-07-66-18 (Mme France Reynaud. Présidente de l'association).